

Le Maire,

Expose à l'Assemblée :

L'appartement de propriété communale sis Avenue de la Tour au Muy, au rez-de-chaussée, sous référence cadastrale AW39, d'une surface bâtie de 59 m² est actuellement inoccupé.

Le projet de bail à usage d'habitation est annexé à la présente délibération.

Demande l'avis de l'Assemblée.

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, à l'exception de MM. Hubert ZEKRI, Christian ALDEGUER, Adriana PARRA, Alexia RIGOLET et Sylvie FOULON qui s'abstiennent :

Adopte cette proposition et autorise Madame le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.